

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉORGANISATION DES SERVICES RÉGIONAUX

Mettre en œuvre une Région stratégique et agile pour améliorer le quotidien des Guadeloupéens

Depuis plusieurs mois, et après une phase préalable d'écoute et de discussions, la Collectivité régionale a entamé un nécessaire travail de réorganisation de ses services.

L'objectif fixé par l'Exécutif régional est de faire entrer la Région Guadeloupe dans une nouvelle ère, celle de la modernisation de l'action publique; Car Changer d'avenir c'est aussi changer de méthode et de rythme.

De nombreux dysfonctionnements ont été repérés au sein de services régionaux dès l'arrivée de la nouvelle équipe. Des transformations devaient être engagées sans plus attendre, car les délais de traitement de certains services sont inacceptables, notamment dans les secteurs de l'aide à l'amélioration de l'habitat, l'aide aux étudiants et le paiement des bourses régionales (intenable compte tenu des faibles ressources de certains...). Enfin, les entreprises guadeloupéennes ne sont pas en capacité de supporter des délais de traitement de factures qui se sont améliorées mais restent encore trop longs.

Un axe fort du Président de Région consiste à dire que ce n'est pas aux Guadeloupéens de s'adapter aux institutions mais bien l'inverse.

L'accroissement de la demande sociale, le niveau d'exigence des citoyens et l'obligation de résultats, imposent aux services régionaux de revoir leurs méthodes de travail et d'améliorer l'accueil et les délais de traitement des dossiers pour répondre de manière réactive et adaptée aux attentes légitimes des Guadeloupéens.

Ainsi, la Région fait l'objet d'une réorganisation de ses services administratifs et techniques. Ces travaux de restructuration ont été confiés à José Gaydu, Directeur général adjoint des services, qui a rejoint la Collectivité régionale en Septembre 2016.

Spécialiste des organisations et des procédures, l'objectif principal qui lui a été fixé est d'améliorer les services régionaux à la population. Ce Guadeloupéen, ancien DGS de la Ville de Clermont-Ferrand, a eu en charge la fusion des services suite au passage à la Collectivité Territoriale de la Martinique.

Sa mission première à la Région Guadeloupe visait à proposer un organigramme et un mouvement de personnel, à travers une procédure transparente et concertée.

Le projet d'organigramme soumis à l'avis du comité technique en date du 29 novembre 2016 a reçu un avis favorable, à l'unanimité.

(Voir fichier en annexe)

Dans un souci d'équité et d'efficacité l'ensemble des postes fonctionnels d'encadrement, ceux de directeurs et de chefs de service, ont été ouverts à candidature.

Tous les agents de la collectivité ont eu la possibilité de faire acte de candidature et ont été auditionnés, donnant suite aux premières nominations qui résultent d'une volonté de donner aux agents de la collectivité des fonctions adaptées à leur profil et à leurs compétences, mais aussi de la volonté de redynamiser l'action régionale par l'arrivée de collaborateurs sur de nouvelles fonctions.

Cette restructuration était attendue et a été saluée par les organisations syndicales.

Elle offre de nouvelles opportunités pour la carrière des fonctionnaires régionaux dans un cadre administratif rénové et qui traduit mieux les grands enjeux de la politique régionale.

Enfin, une Chargée de mission « gestion du bien-être au travail, des emplois et des compétences » a été nommée pour assurer le pilotage des changements organisationnels. Elle aura en charge d'être à l'écoute des agents régionaux et de faire émerger des talents et des idées innovantes.

L'enjeu de cette réorganisation est de faciliter la mise en œuvre des nouvelles politiques publiques adaptées à notre archipel, tout en garantissant des conditions de travail optimales et des perspectives de carrière égales pour tous les agents.

La Région Guadeloupe réaffirme ainsi sa volonté de s'appuyer sur les compétences des agents régionaux pour mettre un œuvre un développement responsable, solidaire et durable de la Guadeloupe.

En bref :

Cette démarche de réorganisation se traduit notamment par :

- *Une plus grande féminisation des postes d'encadrement, soit 40 % de femmes,*
- *29 directions et dont 8 nouveaux directeurs (4 sont des femmes),*
- *La création de 9 postes de Chargés de mission,*
- *La nomination de 14 nouveaux postes de chefs de services.*

*Afin de relayer l'information au plus grand nombre,
la collaboration de votre média est vivement souhaitée.*

En annexe :

- *La note du Président de Région au personnel*
- *L'organigramme régional et sa présentation*
- *L'explication de la réorganisation menée*



NOTE A L'ATTENTION DU PERSONNEL RÉGIONAL

Notre collectivité fait l'objet depuis plusieurs mois d'une réorganisation de ses services administratifs et techniques.

Il était important en effet, que la collectivité régionale restructure son administration pour répondre avec plus d'efficacité et de réactivité aux grandes attentes de nos concitoyens. En rapprochant notre administration des Guadeloupéens, j'ai souhaité qu'elle soit synonyme de cohésion, d'efficacité et de modernisation de l'action publique.

J'ai confié ces travaux de restructuration à Monsieur José GAYDU à travers une mission et une feuille de route, visant à me proposer un nouvel organigramme, puis un mouvement de personnel, à travers une procédure transparente et concertée.

Le projet d'organigramme soumis à l'avis du comité technique en date du 29 novembre 2016 a reçu un avis favorable, à l'unanimité.

Puis il s'est agi d'ouvrir à candidatures l'ensemble des postes fonctionnels d'encadrement, ceux de directeurs et de chefs de service.

Afin de pouvoir les postes sur la base de cette nouvelle architecture, tous les agents de la collectivité ont eu la possibilité de faire acte de candidature sur un ou plusieurs postes et ont été auditionnés.

À l'issue d'une première série d'auditions, par arrêtés en date du 13 et du 25 avril dernier, j'ai décidé des premières nominations de directeurs, directeurs adjoints, chefs de service administratif et financier, chefs de service et chargé(e) s de mission.

Ces premières nominations résultent d'une volonté de donner aux agents de la collectivité des fonctions qui correspondent au mieux à leur profil et à leurs compétences, mais aussi de la volonté de redynamiser l'action régionale par l'arrivée de collaborateurs sur de nouvelles fonctions.

Ce travail sera poursuivi, toujours dans la concertation et avec le même souci d'équité et d'efficacité.

Cette restructuration était attendue et a été saluée par les organisations syndicales. Elle offre de nouvelles opportunités pour la carrière des fonctionnaires régionaux dans un cadre administratif rénové, plus moderne et qui traduit mieux les grands enjeux de la politique régionale que je souhaite conduire avec ma majorité.



Je ne doute pas que cette réorganisation fait naître des inquiétudes ; il est évident que certaines demandes d'affectations ne pourront être suivies. Je tiens toutefois à vous rappeler que, conformément à mon engagement, chaque situation sera examinée avec la plus grande attention.

Aussi, j'ai demandé au directeur général des services, Monsieur Jean-Louis BOUCARD, de me communiquer les éventuelles demandes d'entretien que pourraient formuler certains agents.

Par ailleurs, je réunirai prochainement l'ensemble du personnel afin de lui présenter un état des lieux de la nouvelle architecture de notre administration et les fonctionnaires régionaux nommés aux différents postes d'encadrement, qui avec le concours de tous les agents, devront mettre en place les politiques d'une région stratégique, agile, performante et équitable, comme je m'y suis engagé auprès des Guadeloupéens.

Le Président du Conseil régional
Ary CHALUS



POURQUOI CETTE RÉORGANISATION DE LA RÉGION GUADELOUPE

Le monde change, nous devons Bouger avec notre temps et plus que jamais atteindre l'objectif fixé par le chef de l'exécutif territorial : **faire entrer la Collectivité Régionale dans une nouvelle ère**

Le cœur du programme, « changez d'avenir », est intact, il bat encore, il bat plus fort !

Car la Guadeloupe a besoin d'une Région Forte et efficiente dans un contexte législatif et réglementaire renouvelé.

La Collectivité régionale a entamé un travail en profondeur de réorganisation des services et de modernisation de l'action publique.

L'administration régionale doit évoluer, changer ses pratiques, **développer la transversalité** pour accompagner la mise en place d'un nouveau projet pour la Guadeloupe ***un nouveau modèle économique***.

Les objectifs qui doivent structurer le fonctionnement de l'ensemble des services de l'administration sur le mandat de cette majorité sont les suivants :

- *Améliorer la situation budgétaire de la Région et dégager des moyens d'agir par une optimisation de la gestion et une capacité à mobiliser des fonds ;*
- *Apporter des réponses **opérationnelles et rapides** à nos concitoyens sur leurs difficultés du quotidien et **améliorer significativement le délai de traitement des aides, des dossiers et des projets présentés par les entreprises ;***
- *Donner la priorité à la décision collective, déconcentrée et décentralisée ;*
- *Être capable de s'adapter à l'ensemble des réformes majeures de la loi NOTR(e) et maintenir une continuité de l'action publique lors des transferts de compétences ;*
- *Mettre en œuvre de façon concrète et pragmatique **une ingénierie et une innovation** au service du développement de la Guadeloupe, des enjeux de mobilité et de développement durable grâce à une économie verte et bleue ;*
- ***Moderniser ses méthodes de travail par le Travail collaboratif** entre les différents services et entre les élus et les cadres afin de permettre **de mobiliser toutes les énergies, et de mutualiser les compétences ;***



La finalité de cette importante démarche : faire de cette collectivité *une Région Stratège*

Cette démarche de transformation de l'organisation s'est déroulée en 12 étapes sur 1 année :

Étape 1 : Diagnostic des décisions organisationnelles passées et du processus actuel de décision

Étape 2 : Audition des cadres et d'un panel d'agents afin d'apprécier la culture de gestion de la collectivité

Étape 3 : Élaboration de documents cadres en matière de Gouvernance et de fonctionnement des services et présentation aux cadres (directeur et chefs de service) en octobre 2016

Étape 4 : Présentation de ces orientations aux organisations syndicales et représentants du personnel. Et ajustements au regard des observations, les 21 et 23 Novembre 2016

Étape 5 : Passage en Comité Technique le 29 novembre 2016 et vote à l'unanimité, puis validation par le PCR le 19 décembre 2016

Étape 6 : Présentation du dispositif de mise en œuvre et d'accompagnement des collaborateurs le 16 janvier 2016

Étape 7 : Jury de sélection (composé du Chargé de mission bien être au travail, un consultant extérieur et le DGSA), du 23 janvier au 4 mars 2017, 145 entretiens de cadres sur 1.5 mois

Étape 8 : Confrontation des appréciations du jury et proposition de nominations au Président de Région, le 24 Mars 2017-05-08

Étape 9 : Premières nominations des DGA, des directeurs, des chefs de service et des chargés de mission du 1 Mars au 25 avril 2017

Étape 10 : Auditions des agents non retenus sur leur choix par le DGSA et propositions d'affectation au regard de leur savoir-faire et des attentes de la collectivité

Étape 11 : Ajustement définitif de l'organigramme lors du CT du 24 mai 2017 et finalisation du processus de nominations des cadres

Étape 12 : Mise en œuvre du dispositif permanent de mobilité accompagné pour l'ensemble des agents de la collectivité.

L'ensemble de cet important dispositif vise à *positionner les ressources humaines de cette collectivité sur des objectifs de pilotage stratégique par une véritable gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.*

Car certains de nos collaborateurs exercent la même fonction depuis la création de l'institution voire depuis plus de 15 années.

Aussi nous avons dû faire le constat que la mobilité et le changement n'était pas une "culture maison" alors que les attentes évoluent les moyens et les outils modernes et notamment informatiques se sont largement développés pour faire partie du quotidien des usagers des politiques publiques régionales.



Il nous faut donc nous adapter.

Nous avons des délais de traitement de certains services inacceptables, notamment dans les secteurs de l'aide à l'amélioration de l'habitat en moyenne 5 mois, l'aide aux étudiants et notamment le paiement des bourses régionales (intenable compte tenu des faibles ressources de certains...)

Les entreprises Guadeloupéennes ne sont plus en capacité de supporter des délais de traitement de factures qui se sont améliorées mais restent encore trop longs (57 jours).

La mise en œuvre de ces différentes étapes n'a qu'un seul but :

Optimiser la gestion des ressources humaines et tenir compte des nombreuses compétences et priorités régionales au regard de la loi Notre.

Cette réorganisation s'est déployée en intégrant un long processus d'accompagnement au changement qui se résume en **5 grandes actions** :

1/ construction opérationnelle du changement et accompagnement à la prise de poste (guide de prise de poste) et cellule d'écoute pour les agents non retenus sur leur choix.

2/ transfert de compétence méthodologique sur la méthodologie d'élaboration d'un projet de service en coordination avec le projet politique.

3/ Développement d'un dispositif permanent de mobilité professionnelle au service des agents

4/ Développement d'une politique de prévention des risques psychosociaux, de la souffrance au travail et construction d'un partenariat durable avec l'ARACT Guadeloupe (

5/ Préserver la qualité au travail des agents et étude des implantations géographiques des services dans un souci d'amélioration des conditions de travail

Si durant cette première année de mandature, nous nous sommes employés à affirmer notre volonté politique et à nous donner une méthodologie de travail. Aujourd'hui les résultats de notre rigueur et de notre gestion responsable sont visibles.

Notre administration est en ordre de marche avec pour finalité de **Construire la Région 2030 et parvenir à une région durablement stratégique.**

Notre démarche de réorganisation se traduit par :

- Une plus grande féminisation des postes d'encadrement, soit 40 % de femmes
- 29 directions et la nomination de 8 nouveaux directeurs (dont 4 sont des femmes)
- La création de 9 postes de Chargés de mission, dont 6 sont occupées par des femmes
- La nomination de 14 nouveaux postes de chefs de service dont 6 sont occupés par des femmes

La Région réaffirme sa volonté de placer l'humain au cœur de ce processus de modernisation et du fonctionnement de l'administration.



L'obligation de résultats des politiques publiques est totalement compatible à la communication entre les agents, la direction générale des services et l'exécutif territorial.

Changez d'Avenir c'est aussi changer de méthode et de rythme.

C'est un chemin difficile mais il n'y a pas d'autres chemins.

L'Exécutif régional a pour ambition de mettre le socle institutionnel en marche afin de mieux répondre aux attentes des Guadeloupéens et changer l'avenir de notre archipel de façon responsable, solidaire et durable.

En agissant ainsi nous ne tournons pas le dos à notre principe fondateur : celui de mettre les Guadeloupéens au centre de nos actions. En réaffirmant avec force que ce n'est pas aux Guadeloupéens de s'adapter au fonctionnement de la Région mais bien l'inverse.

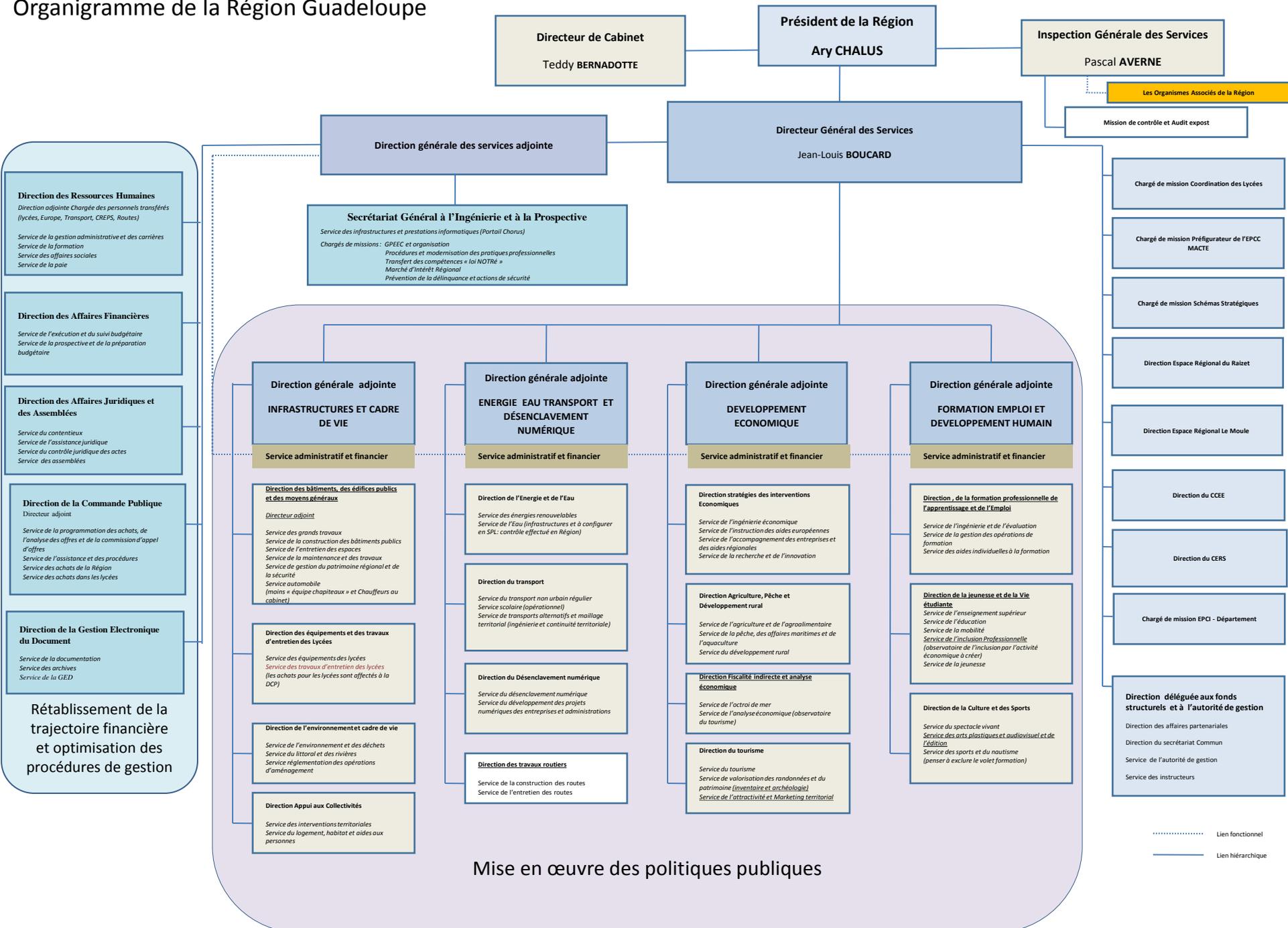
Nous revendiquons la rationalisation de nos politiques publiques et recherchons la performance et l'efficience

La région doit être en cohérence et montrer l'exemple et cela commence avec cette nouvelle équipe d'encadrement. Un organigramme qui sera consultable sur le site internet à compter du 1 juin 2017.

Cette nouvelle équipe d'encadrement va devoir répondre aux 6 axes majeurs de cette nouvelle trajectoire politique à savoir :

1. L'expertise au cœur du fonctionnement du quotidien de l'administration et le développement de compétences d'ingénierie
2. La traduction opérationnelle de l'ensemble des politiques publiques du programme de la nouvelle équipe régionale avec un souci de réactivité et transparence dans le processus de décision
3. La rationalisation et la simplification des dispositifs d'accompagnement pour plus de qualité de service
4. La juste proximité sur l'ensemble de notre territoire pour améliorer l'efficience
5. Inscrire l'humain au cœur du changement par le recrutement de personnes en situation de handicap dans les services et structures satellites
6. Le respect de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes notamment sur les postes d'encadrement à compétences égales

Organigramme de la Région Guadeloupe





Des compétences au service d'une efficacité territoriale



Présentation du nouvel organigramme régional



Les fondements d'une organisation qui s'adapte aux besoins des citoyens et aux enjeux de développement économiques.

Partant des projets et impératifs de l'équipe du Président de la Région Guadeloupe, Ary Chalus et la réforme territoriale (loi NOTRe), la Collectivité régionale a franchi une étape importante dans la construction de la nouvelle organisation de l'administration avec l'élaboration d'un nouveau schéma organisationnel (Cf. organigramme de la Région Guadeloupe ci-joint).

Cette nouvelle organisation administrative pose les fondements d'une Collectivité régionale stratégique, agile et réactive. Il s'agit d'une Collectivité qui accompagne, soutient et répond davantage aux attentes des citoyens.

7 priorités identifiées pour une administration accessible et efficiente :

- 1 • Placer l'**expertise** au cœur du fonctionnement de l'administration et le développement de compétences d'ingénierie.
- 2 • Traduire de façon opérationnelle l'ensemble des politiques publiques du programme de l'équipe régionale. L'enjeu est de garantir une meilleure lisibilité de l'organisation administrative pour une meilleure qualité de la relation avec les usagers et les partenaires.
- 3 • **Rationaliser** pour dégager une capacité à faire.
- 4 • **Simplifier** pour plus de réactivité et améliorer la qualité de service public.
- 5 • **Mesurer** la juste proximité de la décision pour améliorer l'efficacité territoriale.
- 6 • **S'adapter** pour être en capacité de mettre en œuvre les modifications nécessaires.
- 7 • **Remettre l'humain au cœur du changement.**

L'expertise et le professionnalisme pour concrétiser des projets structurants et innovants.

Afin de garantir la concrétisation et la réussite des projets menés mais aussi pour accompagner le développement des compétences des agents territoriaux, l'équipe régionale depuis le début de son mandat s'est entourée d'experts en interne tout comme en externe

José Gaydu, Directeur général des services adjoint

Avec un parcours de direction générale au sein d'une grande Collectivité territoriale (Direction générale de la Ville de Clermont-Ferrand - 150 000 habitants, DGA de la politique sociale du département de Martinique et en charge du passage à la CTM), José Gaydu a pour mission de mettre au service de la Région Guadeloupe son expertise reconnue en organisation, processus et conduite des Hommes. Dès son arrivée, aux côtés des collaborateurs du Cabinet du Président de Région, il a été chargé de conduire le projet de réorganisation de l'administration régionale.

Jocelyn Elouin, Directeur général adjoint en charge de la formation, l'emploi et le développement humain

Haut fonctionnaire d'Etat, ancien Chef de Cabinet du Préfet et Secrétaire général au Haut Commissariat de la Nouvelle Calédonie, Jocelyn Elouin est chargé de conduire l'ensemble des projets visant à l'épanouissement humain notamment le développement de l'employabilité de la jeunesse et des adultes et de la valorisation culturelle du patrimoine guadeloupéen.



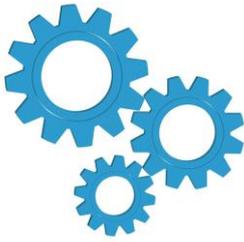
Joëlle Monlouis, Consultante missionnée par la Collectivité régionale

Avocate en droit du sport, licenciée de la Fédération Française de Football, Commissaire de la Ligue de Football de Paris et ancienne athlète amateur, Joëlle Monlouis accompagne Région Guadeloupe sur le pilotage et l'organisation de toutes les grandes manifestations sportives notamment la Route du Rhum.



Kenny Jean-Marie, Consultant missionné par la Collectivité régionale

Jeune énarque guadeloupéen et Président de KJM Conseil, Cabinet spécialisé dans la stratégie du sport, Kenny Jean-Marie est missionné par la Région Guadeloupe pour la mise en œuvre du Plan Kanner. Il s'agit de financer et développer des équipements sportifs sur l'ensemble de notre archipel.



Un nouveau schéma organisationnel pour une Région stratégique, agile et réactive

Le nouvel organigramme est la traduction administrative des orientations politiques et stratégiques fixées par le Président de Région en concertation avec les conseillers régionaux. Il permet notamment de faciliter la mise en œuvre des nouvelles politiques publiques.

Au sein de l'administration régionale, il y a désormais **4 Directions Générales Adjointes (DGA)** :



1- La Direction Générale Adjointe des infrastructures et du cadre de vie.

Cette DGA a en charge les bâtiments et édifices publics, les équipements, les travaux d'entretien des lycées, les travaux routiers, les projets relatifs à l'environnement et l'amélioration du cadre de vie, ainsi que l'accompagnement technique de toutes les Collectivités du territoire en matière de montage de projets.

Conformément aux engagements de campagne, cette direction mettra en œuvre la politique régionale de gestion des déchets, de lutte contre les pollutions et les risques majeurs afin de construire une véritable « Région responsable et durable ».

Par ailleurs, dans cette DGA, des agents territoriaux seront redéployés sur des missions d'ingénierie visant à penser stratégiquement le cadre de vie des Guadeloupéennes et des Guadeloupéens et leur protection. Ce redéploiement permettra de clarifier le « *qui fait quoi ?* » avec les partenaires délégataires de service public du Conseil Régional. Cette compétence en ingénierie verra également le développement de la relation partenariale avec les Collectivités territoriales et les acteurs privés pour une bonne sélection des projets à promouvoir et à soutenir. Ces projets devront être porteurs de résultats concrets mesurables pour notre archipel.



2- La Direction Générale Adjointe Eau, Energie, Transports et Désenclavement Numérique

Cette direction est une innovation de la nouvelle organisation. Elle construit avec les élus et met en œuvre la stratégie de la Région Guadeloupe en matière de soutien de toute action performante en faveur de l'autonomie énergétique de la Guadeloupe ; du développement des énergies renouvelables et des économies d'énergie ; du traitement et de la distribution de l'eau potable et du traitement de l'eau de pluie. Cette direction a la charge d'organiser les transferts de compétences engendrés par la loi NOTRÉ en matière de transport. Elle a également la charge de rendre opérationnel le projet de « Bus des Mers ». Par des compétences fortes en ingénierie, elle structure la politique de « révolution numérique » sur tous les champs de la vie de la société guadeloupéenne.



3- La Direction Générale Adjointe Développement Economique

Cette direction est en charge des questions relatives à l'agriculture, la pêche, du développement rural, économique, du tourisme et de la fiscalité indirecte. Sa mission principale est de piloter les dispositifs du nouveau modèle économique régional. Elle doit favoriser une véritable stimulation de l'économie par une mise à disposition des entreprises locales, en particulier les plus petites, l'ingénierie régionale afin que les entrepreneurs puissent se concentrer la concrétisation de leurs projets.

Les mots d'ordre de cette direction sont : simplicité, réactivité et lisibilité des dispositifs.

Elle veille au respect des obligations sociales des entreprises aidées et encourage la création de valeurs et d'emplois dans les secteurs prioritaires

pour la Collectivité régionale tels que la croissance verte et la croissance bleue.

Sur le volet touristique, elle met en œuvre un programme d'actions très concrètes. Il s'agit notamment de la création d'une brigade du patrimoine, de la structuration d'une offre de randonnées et du renforcement du développement économique et touristique des îles par l'élaboration d'une stratégie de marketing territorial.

Une mission « Croissance Verte et Bleue » placée sous la responsabilité du Cabinet du Président élabore la stratégie liée à l'agriculture, la pêche et le développement rural. La direction générale adjoint étant le bras armé de mise en œuvre opérationnel des schémas conçus.

4- La Direction Générale Adjointe à la Formation Emploi et au Développement Humain

Elle assure la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'emplois et de formation professionnelle, de vie des étudiants, de la jeunesse, d'enseignement, de la culture et des sports. Elle définit une politique dynamique et volontariste à destination du public «adultes» et promeut par ses actions le développement de la formation professionnelle tout au long de la vie. Elle met en œuvre l'ensemble des dispositifs du plan jeunesse de la Région. Gestionnaire de toutes les aides destinées aux étudiants, elle impulse une politique d'équité d'accès à la formation et à l'enseignement supérieur.

Sur le volet culturel et sportif, elle travaille à l'attractivité du cadre de vie des guadeloupéens. En matière de sport, elle encourage la pratique de sport par le

soutien des acteurs locaux, le soutien des projets de construction d'équipements innovants de chaque agglomération, et par l'organisation de grandes manifestations, vitrines promotionnelles des disciplines.

Elle œuvre au développement d'emplois de la filière du sport et permet ainsi aux sportifs de hauts niveaux d'accéder à des formations diplômantes. Dans le cadre de ses actions en faveur du soutien à la création artistique, elle assure une certaine proximité sur le territoire et grâce à l'usage des nouvelles technologies. Elle favorise également l'émergence de projets culturels pluridisciplinaires et intercommunaux au sein d'un même bassin de vie. Cette direction évalue les résultats obtenus de toutes les politiques conduites avec ses partenaires pour procéder aux ajustements nécessaires.



Une direction déléguée aux fonds structurels

L'Union européenne accompagne le développement des territoires et aide les habitants à construire leur avenir notamment à travers le financement des projets sélectionnés au niveau régional. La création d'une direction déléguée aux fonds structurels permet de doter la Région Guadeloupe d'une mission stratégique assurant l'Autorité de gestion d'une enveloppe de près d'un milliard d'euros pour la période de programmation 2014-2020.

Cette direction a également pour mission d'informer sur les programmes européens ; de sélectionner les projets ; de veiller à leur bonne mise en œuvre notamment en s'assurant des résultats obtenus à l'aide des fonds européens.

Une direction générale des services adjointe

Rattachée directement au directeur général des services, cette nouvelle direction est chargée des ressources et de l'organisation des services. Elle conduit toutes les missions relatives aux moyens humains, technologiques et financiers permettant la mise en œuvre des politiques publiques des autres directions.

En charge de l'ingénierie des procédures de fonctionnement, elle décentralise au plus près des directions générales adjointes les fonctions administratives, financières et d'achat pour plus de réactivité et de souplesse. Elle modernise le fonctionnement de l'administration régionale par l'adoption de nouvelles technologies, de nouveaux outils et méthodes de travail.

Cette direction s'assure également de la simplicité des procédures, tout en garantissant le respect du cadre juridique et légal des décisions prises par l'institution régionale.

Ce nouveau mode de pilotage permet une meilleure maîtrise des projets de l'ensemble des directions et assure une meilleure répartition des budgets et des ressources humaines de la Collectivité.



Développer le bien-être au travail

Consciente des talents des agents, la Direction générale des services adjointe a nommé un Chargé de mission gestion du bien être au travail, des emplois et des compétences. Il assurera le pilotage des changements organisationnels.

Cette mission sera accompagnée par des consultants et des experts reconnus dans le changement des pratiques de travail et l'amélioration de la qualité du service public. La mission est centrée sur l'écoute des agents régionaux, un travail d'émergence des talents et des idées innovantes basées sur la co-construction de nouveaux repères. L'enjeu est de développer des pratiques de travail innovantes afin de moderniser la gestion de l'institution régionale.

Faire émerger une nouvelle gouvernance de l'action publique régionale

Dans le cadre du nouveau du projet politique et de la loi NOTRé, la nouvelle gouvernance doit être synonyme de cohésion, de transformation et de modernisation de l'action publique et de l'institution régionale.

Au-delà, de la gouvernance politique et administrative classique, l'ère de la Région stratégie s'inscrira dans un pilotage à **3 dimensions** :

1-Une Gouvernance de la démocratie participative

Il s'agit de permettre aux représentants des territoires de contribuer à l'élaboration des schémas et règlements; de préciser le règlement intérieur et le cadre de référence sur la mandature actuelle. Cette gouvernance se base sur une écoute des attentes et des besoins des acteurs locaux et des usagers du service public.

2-Des Conseils de territoire

Ces Conseils permettent d'alimenter les débats d'orientation et favorisent la concertation préalablement à une prise de décision collective. Ils seront déployés à travers les Conférences Territoriales de l'Action Publique (CTAP) pour un ancrage des politiques publiques aux réalités locales. A ce jour, deux CTAP se sont déjà tenues afin d'aborder des sujets clés pour l'amélioration du quotidien des Guadeloupéens. Le CCEE et le CESR seront directement impliqués dans la mise en œuvre de la loi NOTRe par la programmation des CTAP.

3-Une gouvernance administrative dynamique

Cette nouvelle gouvernance traduit l'action publique au sein des différents services et des organismes associés de la Région Guadeloupe. Elle permet d'assurer un « reporting » régulier des réunions d'informations grâce aux outils de communication modernes. Cette gouvernance permet aussi de mettre en forme un projet partagé par toutes les parties prenantes de l'action publique. Elle se veut régulatrice et intermédiaire de toute décision. Elle arbitre les besoins des services et est garant de la bonne relation élus, exécutif et administration.

En conclusion, cette nouvelle organisation permet de mettre le socle institutionnel en marche afin de mieux répondre aux attentes des Guadeloupéens et changer l'avenir de notre archipel de façon responsable, solidaire et durable.

